



10 mars 2023

Financement des entreprises – France • Janvier 2023

La croissance des crédits aux SNF reste forte

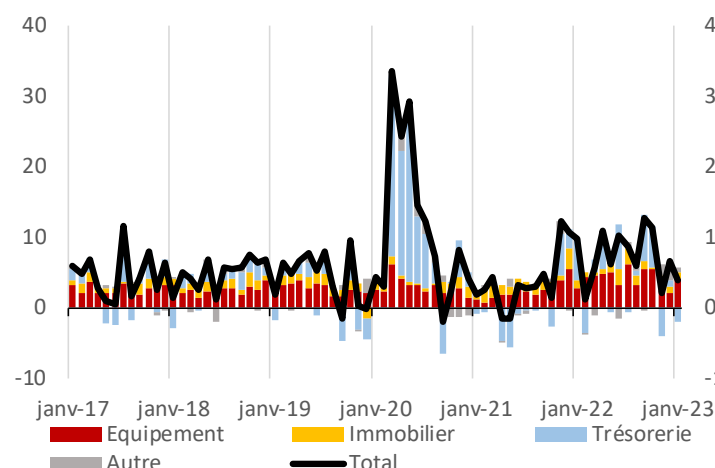
- À fin janvier 2023, la croissance de l'encours des crédits bancaires accordés aux sociétés non financières (SNF) est de + 6,8 % en rythme annuel. Cette croissance sur 12 mois reste forte mais ralentit progressivement après + 7,7 % à fin novembre et + 7,4 % à fin décembre. Cette dynamique s'observe pour toutes les tailles d'entreprises, la décélération étant plus marquée pour les crédits de trésorerie dont la croissance annuelle passe de + 7,4 % à fin décembre à + 4,6 % à fin janvier, que pour les crédits d'investissement dont la croissance se maintient (+ 7,6 % contre +7,5 % à fin décembre, sur 12 mois glissants).
- En janvier, la réintermédiation bancaire du financement des entreprises se poursuit avec un flux net négatif d'émissions de titres de créance sur les 12 derniers mois, contre des crédits bancaires toujours dynamiques, alors que l'écart de coût des deux modes de financement tend à se resserrer.
- Le taux moyen des crédits bancaires augmente à nouveau en janvier (3,45 %, après 3,14 % en décembre) alors que celui des émissions de titres de dette se replie (3,94 %, après 4,33 % en décembre). Au total, le coût global des financements des sociétés non-financières atteint 3,62 % en janvier, en hausse de 7 points de base par rapport à décembre.

1 - Vue d'ensemble des SNF : Encours et flux en Mds €, taux de croissance annuel et coût en %

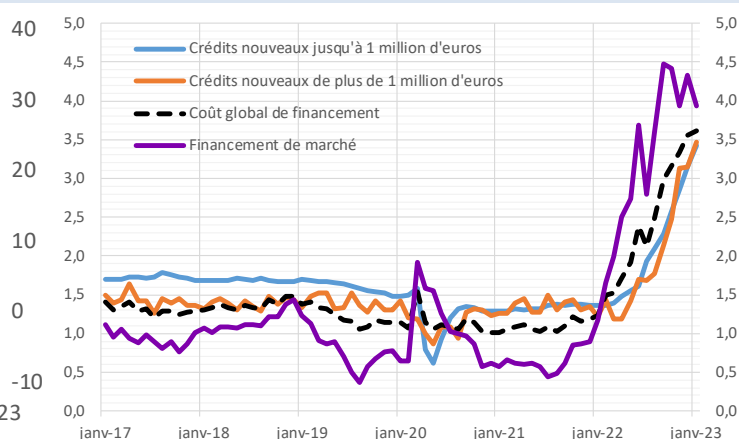
(données non cvs) ^W

	janv-23			Taux de croissance brut			Coût (taux d'intérêt annuel)		
	Encours	Flux nets sur 12 mois	Flux brut sur 12 mois (production)	nov-22	déc-22	janv-23	nov-22	déc-22	janv-23
Financement des SNF	2 027,7	78,7		4,7	4,4	4,0	3,34	3,55	3,62
Financement par crédit bancaire	1 333,8	84,9	370,5	7,7	7,4	6,8	3,03	3,14	3,45
Investissement	921,6			8,3	7,5	7,6			
Équipement	581,0			10,3	9,5	9,7			
Immobilier	340,5			5,1	4,4	4,3			
Trésorerie	341,5			7,7	7,4	4,6			
Autres	70,7			0,6	5,9	7,0			
Crédits <= 1 million €			125,5				2,85	3,14	3,42
Crédits > 1 million €			244,9				3,13	3,14	3,47
Financement de marché	693,9	-6,2		-0,6	-0,9	-0,9	3,94	4,33	3,94

Variations mensuelles d'encours de crédits par objet (données cvs-cjo en mds€) ^W



Coût par source de financements (en %) ^W



-1-



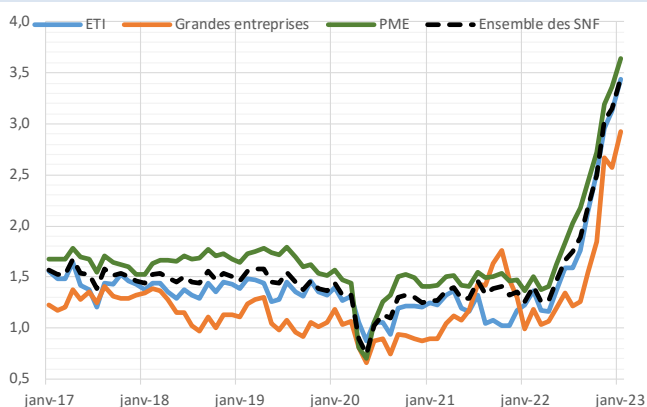
2 – Crédits bancaires par taille de SNF ^W

- Les taux de croissance du crédit demeurent élevés tout en diminuant légèrement sur un an pour les PME à + 5,3 % à fin janvier 2023 contre + 5,5 % à fin décembre 2022 ainsi que pour les ETI à + 6,1 % à fin janvier 2023 contre + 6,7 % à fin décembre 2022.
- Bien que toujours soutenue, la croissance annuelle du crédit pour les grandes entreprises recule de manière plus marquée que pour les PME et les ETI, passant de + 18,5 % à fin novembre 2022 à + 15,7 % à fin décembre 2022 puis à + 10,6 % à fin janvier 2023. Ce ralentissement global pour cette catégorie d'entreprises masque toutefois deux tendances inverses : une diminution des encours de crédit entre décembre 2022 et janvier 2023 portée par quelques grandes entreprises alors que l'on constate une croissance de ces encours pour l'ensemble des autres.

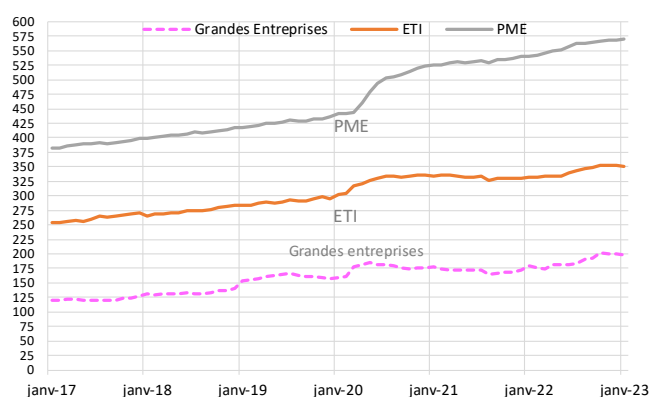
	Encours en Mds €	Taux de croissance brut annuel en %			Coûts en % (taux d'intérêt annuel)		
	janv-23	nov-22	déc-22	janv-23	nov-22	déc-22	janv-23
Total SNF	1 333,8	7,7	7,4	6,8	3,03	3,14	3,45
<i>dont:</i>							
- PME	569,5	5,8	5,5	5,3	3,19	3,36	3,64
- ETI	351,4	6,5	6,7	6,1	2,96	3,13	3,44
- Grandes entreprises	197,9	18,5	15,7	10,6	2,67	2,57	2,92

Note de méthode : Les crédits totaux aux sociétés non financières (SNF) sont mesurés à partir des données des bilans bancaires, qui fournissent de l'information « macro », c'est-à-dire exhaustive (toutes les entreprises à partir des crédits au premier euro), avec certaines ventilations selon la nature du crédit. En parallèle, sur base réglementaire, les établissements de crédit et les entreprises d'investissement doivent déclarer par bénéficiaire (information « micro ») au Service Central des Risques de la Banque de France (SCR) les concours accordés dès-lors qu'ils dépassent 25 000 €. Cette collecte est progressivement abandonnée au profit de la collecte AnaCredit, sauf pour les banques de petite taille qui ne seront pas assujetties à cette déclaration, pour respecter la « proportionnalité » entre l'importance économique de la banque et les contraintes de ses obligations déclaratives. Cette collecte « micro », assez large mais non-exhaustive, offre l'avantage de pouvoir adopter les notions d'entreprise et de catégorie d'entreprise définies par le décret n° 2008-1354 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique (décret d'application de l'article 51 de la loi de modernisation de l'économie - LME). La différence résiduelle entre le total par taille d'entreprise et le total SNF s'explique pour l'essentiel par ces différences de champs et par les unités légales ne pouvant être affectées dans une catégorie de taille selon les critères de la LME (« SCI et divers »).

Taux d'intérêt par taille d'entreprises (en %) ^W



Encours de crédits mobilisés par taille d'entreprises (en mds €) ^W





3 – Crédits bancaires par secteur** (encours en mds €, taux de croissance annuel en %) ^W

- La croissance de l'encours des crédits mobilisés est toujours forte pour les secteurs des conseils et services aux entreprises (+ 14,3 %), de l'information et de la communication (+ 10,9 %) et des activités immobilières (+ 10,2 %). Les encours de crédit se réduisent en revanche dans le secteur de l'hébergement et de la restauration (- 2,3 %). La hausse du financement bancaire des activités industrielles se poursuit au mois de janvier 2023 (+ 4,7 %) mais à un rythme inférieur toutefois, à celui de décembre 2022 (+ 9,8 %).

	mobilisés			mobilisés et mobilisables		
	Encours	Taux de croissance en %		Encours	Taux de croissance en %	
	janv-23	déc-22	janv-23	janv-23	déc-22	janv-23
Agriculture, sylviculture et pêche (AZ)	62,6	3,7	4,6	72,2	4,9	5,8
Toutes industries (BE)	166,0	9,8	4,7	256,9	5,8	2,6
- dont industrie manufacturière (C)	117,0	-0,1	-1,1	181,4	1,0	-0,9
Construction (FZ)	76,1	8,6	8,0	116,0	6,1	5,7
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles (G)	183,1	3,4	2,7	255,1	5,8	4,0
Transports et entreposage (H)	57,5	1,7	0,0	71,3	3,4	1,2
Hébergement et restauration (I)	49,0	-2,0	-2,3	53,7	-1,7	-2,1
Information et communication (JZ)	33,5	10,7	10,9	56,3	7,9	5,3
Activités immobilières (LZ) (*)	519,2	10,5	10,2	575,1	11,0	10,8
Conseils et services aux entreprises (MN)	100,5	14,2	14,3	129,6	12,5	12,7
Enseignement, Santé humaine, action sociale et autres services (PS)	59,3	0,8	1,2	67,9	-0,1	-0,4
Holdings	21,0	26,9	28,3	25,0	24,9	25,3

(*) Y compris sociétés civiles immobilières

(**) Sur la différence entre le total SNF et le total entreprises, cf. note de méthode

4 – Complément trimestriel : Financement des TPE (1) ^W

Crédits aux TPE : répartition par type de crédits ^W

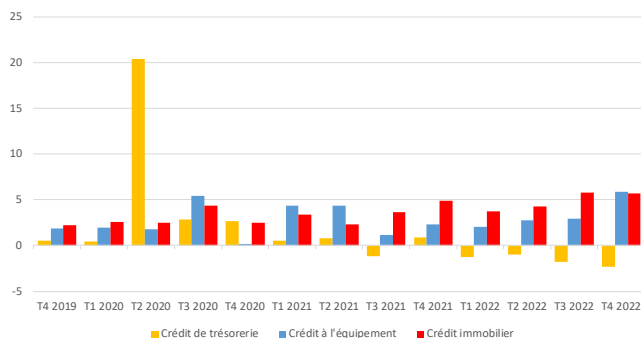
	Encours (en milliards d'euros)		Taux de croissance annuels en %	
	T4 2022	T3 2022	T3 2022	T4 2022
Total crédits	399,7	7,0	7,0	7,2
Crédits de trésorerie, affacturage inclus	42,5	-6,5	-6,5	-13,0
Crédits à l'équipement	165,1	6,7	6,7	8,9
Crédits immobilier	192,0	11,1	11,1	11,3

- Fin décembre 2022, l'encours des crédits aux TPE atteint 399,7 milliards d'euros, en hausse de 7,2 % sur un an. Les crédits aux TPE continuent de progresser au quatrième trimestre à un rythme soutenu (+ 8,4 milliards d'euros après + 6,7 milliards d'euros au troisième trimestre 2022). L'encours des crédits de trésorerie diminue à 42,5 milliards d'euros, après 45,7 milliards d'euros au troisième trimestre 2022. La croissance annuelle des crédits à l'équipement et des crédits immobiliers reste vive, à respectivement + 8,9 % et + 11,3 %, après + 6,7 % et + 11,1 %, au trimestre précédent.



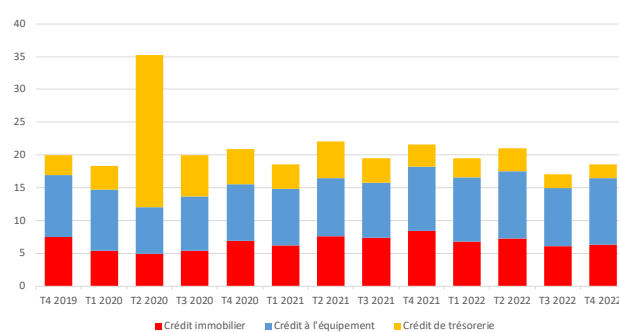
Variation d'encours des crédits aux TPE

(en Mds d'euros)



Flux trimestriels bruts de crédits (production) aux TPE

(en Mds d'euros)



Compléments

Dans cette publication, les très petites entreprises (TPE) sont caractérisées par les critères de la loi LME de 2008 - unités légales hors autoentrepreneurs occupant moins de 10 personnes et qui ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros - ou à défaut, par un chiffre d'affaires n'excédant pas 2 millions d'euros. Les très petites entreprises font partie des petites et moyennes entreprises (PME).

(1) Suite à une modification de la ligne éditoriale de certains Stat Info (voir le communiqué de presse disponible ici <https://www.banque-france.fr/communique-de-presse/la-banque-de-france-presente-la-refonte-de-ses-stat-info>), la publication trimestrielle sur le financement des micro-entreprises est désormais intégrée trimestriellement au Stat Info Financement des entreprises.